



Entreprise sociale

Joelle Huguenin Vuillemin

Enregistrée au Rwanda

Code de l'entreprise : 121 559 70



## Conditions Générales de Vente – Africa Bike Discoveries Project

### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la réservation et la participation aux voyages à vélo organisés par **Africa Bike Discoveries**, projet porté par **La Pause du Cycliste**, entreprise enregistrée au Rwanda sous le TIN 121559970, représentée par **Joëlle Huguenin Vuillemin**.

Elles s'appliquent à l'ensemble des participants, qu'il s'agisse de clients individuels ou d'agences/opérateurs partenaires.

---

### 2. Réservation et Paiement

#### a) Dispositions communes

- La réservation est confirmée après réception d'un acompte.
- **L'acompte doit être réglé dans un délai maximum de 3 jours ouvrables suivant l'émission de la facture.**
- Le solde doit être réglé au plus tard 60 jours avant le départ.
- En cas de non-paiement de l'acompte dans les délais, la réservation est considérée comme nulle.
- En cas de non-paiement du solde à 60 jours du départ, la réservation sera annulée et l'acompte conservé par Africa Bike Discoveries.
- La devise de référence est le franc suisse (CHF).

#### b) Modalités selon le type de séjour

- **Séjours fixés** (groupes de 6 minimum) : acompte de 30 % du montant total.
- **Séjours privatifs** (1 à 5 personnes) : acompte de 50 % du montant total.
- **Séjours sur mesure** (taille libre) : acompte de 50 % du montant total.
- Dans tous les cas, si le séjour comprend des activités spéciales nécessitant un prépaiement (ex. permis gorilles, chimpanzés, Golden Monkeys), ces frais sont inclus dans l'acompte et restent non remboursables.



La Pause du Cycliste

Entreprise sociale

Joelle Huguenin Vuillemin

Enregistrée au Rwanda

Code de l'entreprise : 121 559 70



Africa Bike Discoveries

DÉCOUVREZ L'AUTHENTICITÉ DU RWANDA À VÉLO

### c) Clients individuels

- **Réduction virement bancaire** : les clients individuels qui paient par virement bancaire bénéficient d'une réduction de 5 %.
- **Options de virement :**
  - Compte en francs suisses (CHF) de Joëlle Huguenin en Suisse  
**(utilisé uniquement comme compte de liaison pour faciliter les transferts internationaux, la facturation restant établie par l'entreprise La Pause du Cycliste enregistrée au Rwanda).**
  - Compte bancaire en RWF de La Pause du Cycliste au Rwanda.
- **Paiement échelonné (cas particuliers)** : Africa Bike Discoveries peut accepter un plan de paiement mensuel (ex. jeunes en formation, plans d'épargne-voyage), sur contrat spécifique.

### d) Agences / opérateurs partenaires

- Les tarifs sont nets, sans réduction liée au mode de paiement.
- Le paiement doit être effectué par virement bancaire sur le compte indiqué dans la facture.
- Les conditions particulières prévues dans le contrat signé avec l'agence prennent sur les présentes CGV.

---

## 3. Annulation par le client

- **Plus de 90 jours avant le départ** : remboursement intégral, moins 5 % de frais administratifs.
- **Entre 90 et 60 jours avant le départ** : remboursement de 50 %.
- **Moins de 60 jours avant le départ** : aucun remboursement.
- Toute annulation doit être communiquée par écrit (email).

## 3 bis. Annulation et frais non remboursables

Certaines activités (ex. permis gorilles, chimpanzés, Golden Monkeys) nécessitent un paiement anticipé auprès des autorités locales. Ces frais sont non remboursables.



La Pause du Cycliste

Entreprise sociale

Joelle Huguenin Vuillemin

Enregistrée au Rwanda

Code de l'entreprise : 121 559 70



Africa Bike Discoveries

DÉCOUVREZ L'AUTHENTICITÉ DU RWANDA À VÉLO

- Ils sont réservés et payés par Africa Bike Discoveries dès réception de l'acompte.
  - En cas d'annulation, les montants avancés pour ces activités restent acquis à Africa Bike Discoveries.
- 

#### 4. Annulation ou modification par Africa Bike Discoveries

- En cas de force majeure (conditions climatiques extrêmes, troubles politiques, événements imprévus), Africa Bike Discoveries peut modifier l'itinéraire ou annuler le voyage.
  - En cas d'annulation de notre part : remboursement intégral ou report du voyage.
  - Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint : annulation avec remboursement total.
- 

#### 5. Responsabilités

- Le participant reconnaît être en bonne condition physique et apte à pratiquer le cyclisme sur route.
  - Africa Bike Discoveries décline toute responsabilité en cas d'accident, blessure, vol, perte ou dommage matériel, sauf en cas de faute grave avérée.
  - Le participant s'engage à respecter les consignes de sécurité données par les guides.
- 

#### 6. Assurances

- Chaque participant doit disposer d'une assurance voyage personnelle couvrant : accidents, rapatriement, frais médicaux et annulation.
  - Africa Bike Discoveries n'est pas responsable des frais non couverts par l'assurance.
  - En cas de décès avant le départ : application de l'article 3 (sauf couverture par assurance).
  - En cas de décès durant le voyage : Africa Bike Discoveries n'assume aucune responsabilité financière mais fournit l'assistance logistique nécessaire.
-



La Pause du Cycliste

Entreprise sociale

Joelle Huguenin Vuillemin

Enregistrée au Rwanda

Code de l'entreprise : 121 559 70



Africa Bike Discoveries

DÉCOUVREZ L'AUTHENTICITÉ DU RWANDA À VÉLO

## 7. Matériel (vélo inclus)

- Un vélo de route carbone (Shimano 105 ou Ultegra) est inclus.
- Le participant est responsable de son usage. Tout dommage lié à une négligence pourra être facturé.
- **Réduction de 150 CHF** si le participant utilise son propre vélo.
- Africa Bike Discoveries décline toute responsabilité en cas de vol ou dommage sur un vélo personnel.

## 7 bis. Location de vélos électriques

- Disponible en option, payable au plus tard 60 jours avant le départ.
- En cas d'annulation du voyage, le supplément suit les mêmes conditions que le prix du séjour.
- Le participant est responsable de son usage.
- L'autonomie varie selon parcours et conditions.

---

## 8. Données personnelles

- Les données collectées sont utilisées uniquement pour l'organisation du voyage et la gestion administrative.
- Elles ne sont pas transmises à des tiers sans consentement.

---

## 9. Droit applicable et litiges

Africa Bike Discoveries s'engage à rechercher en priorité une solution amiable en cas de litige.

À défaut d'accord, le litige sera porté devant la juridiction compétente, en cohérence avec la domiciliation légale de l'entreprise.

Toutefois, pour les agences partenaires établies en Suisse ou en Europe, les litiges peuvent être traités selon le droit suisse, sous réserve d'accord écrit entre les parties.

---

## 10. Respect des lieux & code de conduite

- Respect des personnes, des biens et des lieux visités.



La Pause du Cycliste

Entreprise sociale

Joelle Huguenin Vuillemin

Enregistrée au Rwanda

Code de l'entreprise : 121 559 70



Africa Bike Discoveries

DÉCOUVREZ L'AUTHENTICITÉ DU RWANDA À VÉLO

- Respect des règles des établissements (horaires, propreté, non-fumeur, tri).
  - Toute dégradation, perte ou nettoyage exceptionnel pourra être facturé.
  - Abus d'alcool, drogues, comportements irrespectueux ou dangereux sont interdits.
  - Africa Bike Discoveries se réserve le droit, en cas de manquement grave, de mettre fin au séjour sans remboursement.
- 
- Respect de l'environnement (zéro déchet, faune et flore, économie d'eau/énergie).
  - Respect des communautés locales et de la mémoire du Rwanda.

---

## 11. Droit à l'image

- Africa Bike Discoveries peut prendre des photos/vidéos durant le séjour à des fins promotionnelles.
- L'inscription implique l'accord du participant, sauf refus écrit.
- Africa Bike Discoveries s'engage à respecter ce choix et à ne pas diffuser d'images identifiables sans consentement.

---

## 📌 Conditions Générales de Vente – mise à jour le 30 août 2025

Africa Bike Discoveries – La Pause du Cycliste

Entreprise enregistrée au Rwanda – TIN 121559970

Représentée par Joëlle Huguenin Vuillemin

